

Canton de Vaud District du Jura-Nord Vaudois

COMMUNE DE JURIENS

Plan d'affectation communal

Plan 2 – Localité
1 : 1'000

Approuvé par la Municipalité de Juriens dans sa séance du Soumis à l'enquête publique du au

Le Syndic La Secrétaire Le Syndic La Secrétaire

Adopté par le Conseil général de Juriens le Approuvé par le département compétent le

La Présidente La Secrétaire La Cheffe du Département

Entrée en vigueur le

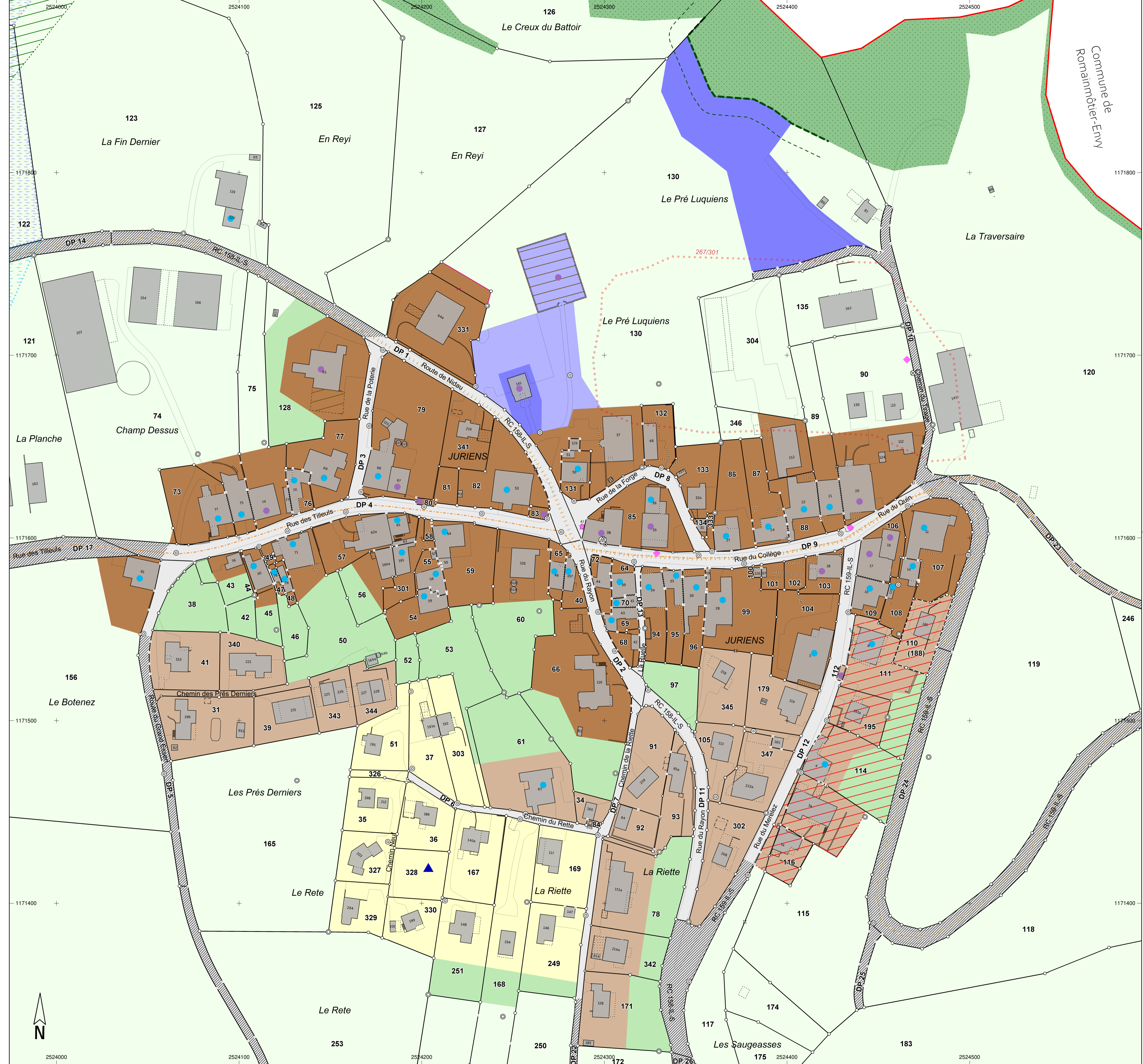
Base cadastrale authentifiée le 9 mai 2023 par David Varidel, ingénieur géomètre breveté

20.04.22 Examen préalable
23.05.23 Enquête publique

BR+ BR PLUS INGENIEURS SA
Rue de la Randa 68
1401 Yverdon-les-Bains
Grand Rue 9
1337 Vallorbe
www.br-plus.ch

UNION DES COMMUNES DU JURA-NORD VAUDOIS

Dossier n°4132-VAL



Légende

Restrictions de droit public relevant de la procédure LATC

Périmètre
 - Périmètre du plan

Zones
 - Zone centrale 15 LAT - A
 - Zone centrale 15 LAT - B
 - Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT
 - Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - A
 - Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - B
 - Zone de verdure 15 LAT
 - Zone de desserte 15 LAT
 - Zone de desserte 18 LAT
 - Zone agricole 16 LAT
 - Aire forestière statique 18 LAT - selon constatation de la nature forestière (art. 24 LVL/Fo)
 - Aire forestière 18 LAT - à titre indicatif (art. 1 RLV/LFo)

Restrictions de droit public relevant de procédures liées à celles de la LATC

Lisières forestières
 - Limite constructible à la lisière (10 mètres)

Éléments relevant d'autres procédures

Recensement architectural
 - Objet d'intérêt régional (noté *2), classé monument historique / inscrit à l'inventaire
 - Objet ou bâtiment d'intérêt local (noté *3)
 - Objet ou bâtiment bien intégré (noté *4)

Patrimoine culturel et naturel
 - Régions archéologiques
 - Inventaire des monuments naturels et des sites (IMNS)

Protection des eaux
 - Zone S2 de protection des eaux souterraines forestière
 - Zone S3 de protection des eaux souterraines

Mobilité douce
 - Inventaire cantonal des chemins de randonnée pédestre

Modification de la base cadastrale
 - Mutation de limite de bien-fonds en cours

Contenus superposés
 - Protection du patrimoine culturel - Parc ou jardin à valeur patrimoniale
 - Secteur de protection du site bâti 17 LAT
 - Protection du patrimoine naturel - Liaison biologiques (réseau écologique vaudois)
 - Secteur de prot. de la nature et du paysage 17 LAT - A
 - Protection contre les dangers naturels
 - Secteur de restrictions lié aux dangers naturels - GPP

Disponibilité des terrains
 - Autres contenus ponctuels - Bien-fonds concerné par la garantie de la disponibilité des terrains (art. 65 RPACom)